

Commentaire du gestionnaire de portefeuille - 30 juin 2023

Analyse des marchés européens

La Banque centrale européenne (BCE) a augmenté son taux directeur de 25 points de base en mai et en juin, le portant à 4,0 %. L'inflation fondamentale persiste, soutenue par la progression plus importante que prévu des prix des services. En raison de ces données, la BCE devrait fort probablement poursuivre la hausse des taux. Tout comme en Amérique du Nord, le marché de l'emploi européen surchauffe, ce qui maintient la demande à un niveau élevé. D'un point de vue positif, l'inflation des produits alimentaires s'essouffle grâce à la baisse des coûts de production et d'importation. Celle des prix de l'énergie a ralenti, ce qui s'explique par des températures plus élevées que la normale cet hiver. Parallèlement, la Banque d'Angleterre a, de manière inattendue, relevé son taux directeur d'un demi-point de pourcentage en juin, le portant à 5 %, et a réitéré qu'elle pourrait augmenter ses taux à nouveau lors de ses prochaines réunions. Le Royaume-Uni demeure une exception parmi les pays membres du G7, la croissance de son IPC s'étant établie à 8,7 % en mai.

Le secteur des technologies de l'information, l'un des moins rentables en 2022, a affiché la meilleure performance au premier semestre de cette année. Cette reprise est essentiellement attribuable aux titres à grande capitalisation, en particulier dans le sous-secteur des semi-conducteurs, du fait des excellents résultats trimestriels, de la révision à la hausse des prévisions et de l'enthousiasme suscité par l'intelligence artificielle. À l'inverse, le secteur des produits financiers a été à la traîne, car les faillites de banques régionales ont ravivé les inquiétudes concernant les risques systémiques. Quant au secteur de l'énergie, il a reculé par rapport aux niveaux de 2022 en raison de la chute des prix. Dans un contexte de pressions inflationnistes persistantes, les grandes banques centrales, à l'exception de celles de la Chine et du Japon, ont maintenu une politique monétaire restrictive. Selon la mise à jour des perspectives de l'économie mondiale publiée par le Fonds monétaire international (FMI) en avril 2023, l'économie mondiale devrait croître de 2,8 % en 2023 et de 3,0 % en 2024, soit une révision à la baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport aux prévisions de juin. Le FMI prévoit également un ralentissement de l'inflation globale à l'échelle mondiale, du fait de la baisse des prix des matières premières; celle-ci devrait passer de 8,7 % en 2022 à 7,0 % en 2023, malgré un recul plus lent de l'inflation fondamentale.

Nous pensons qu'au deuxième semestre de 2023, les actions européennes seront soutenues, entre autres, par le recul de l'inflation dans cette région, la croissance des revenus réels et le rebond des flux de capitaux vers ce secteur par rapport aux faibles niveaux actuels. Les sociétés de l'indice STOXX 600 ont publié les meilleures révisions de résultats en 2022, comparativement à celles des indices S&P 500, Topix et MSCI Marchés émergents. Cette tendance n'a pas changé depuis le début de l'année. De plus, les prévisions de bénéfices demeurent aussi robustes en Europe qu'aux États-Unis. Le recul des prix du pétrole a entraîné une atténuation notable des pressions inflationnistes, ce qui devrait soutenir les dépenses de consommation et l'activité économique et pourrait permettre à la BCE de mettre fin au cycle de relèvement des taux. Nous pensons que les risques macroéconomiques et géopolitiques ont grandement diminué depuis l'année dernière. La croissance des actions européennes devrait résister dans un contexte de normalisation des prix des matières premières et de réouverture de l'économie chinoise. Au Royaume-Uni, nous croyons que la croissance demeurera freinée par une inflation plus persistante qu'attendu, ce qui pourrait mener à un resserrement des politiques de la Banque d'Angleterre.

Analyse du portefeuille

Brompton European Dividend Growth ETF (le « Fonds ») a progressé de 9,0 % au premier semestre de 2023. En comparaison, l'indice STOXX Europe 600 Index a avancé de 11,5 % durant la même période.

La surpondération des secteurs de la consommation discrétionnaire et de l'industrie et la sous-pondération de l'immobilier ont contribué à la performance du Fonds. Schneider Electric, Hermes et ASML sont les titres les plus performants depuis le début de l'année. Nos placements ont bénéficié de diverses tendances cette année. La réouverture de l'économie et la reprise de la consommation en Chine ont soutenu plusieurs de nos actions de la consommation discrétionnaire. Les sociétés du secteur de l'industrie ont tiré leur épingle du jeu grâce à des moteurs de croissance structurelle, comme la numérisation, l'automatisation et la décarbonation. Les mesures gouvernementales aux États-Unis et en Europe ont également soutenu la demande pour leurs produits et l'augmentation des carnets de commandes. Certains titres du secteur ont aussi bénéficié des prix indexés à l'inflation et de l'inélasticité de la demande, ce qui démontre qu'il est rentable d'investir dans l'industrie dans un contexte inflationniste.

Le Fonds a été pénalisé par les secteurs de l'énergie et des produits financiers depuis le début de l'année. L'année a été difficile pour les titres énergétiques, le pétrole ayant reculé d'environ 10,5 % et le gaz naturel, d'environ 38 % à ce jour, et ce, malgré la réouverture de l'économie chinoise, deuxième consommatrice de pétrole du monde, et le maintien de la forte demande mondiale pour les voyages. Même si l'OPEP+ a réduit sa production, les cours du pétrole ne se sont pas remis des craintes concernant le ralentissement de la demande.

Au cours du premier semestre, nous avons ajouté au portefeuille des positions dans les secteurs de l'industrie et des matériaux, et réduit la pondération des secteurs des soins de santé et des services collectifs. Nous continuons d'apprécier les caractéristiques fondamentales des sociétés du secteur de l'industrie et nous sommes également motivés par leurs carnets de commandes. Certaines sociétés industrielles européennes sont des chefs de file dans leur secteur, et bénéficient grandement de bon nombre de tendances durables présentes à l'échelle mondiale.

Rendements annuels composés ¹	Cumul annuel	1 AN	3 ANS	5 ANS	Depuis la création ²
Brompton European Dividend Growth ETF	9,0 %	14,2 %	6,9 %	5,9 %	5,5 %
STOXX Europe 600 Index	11,5 %	17,4 %	12,2 %	7,4 %	6,6 %
S&P/TSX Composite Index	5,8 %	10,6 %	12,5 %	7,7 %	8,1 %

(1) Les rendements correspondent aux périodes terminées le 30 juin 2023 et ne sont pas audités. Le tableau présente le rendement composé du Fonds pour chaque période indiquée, comparé à celui de l'indice STOXX Europe 600 Index (l'« indice STOXX »). Il s'agit d'un sous-indice de l'indice STOXX Global 1800 Index. L'indice STOXX est composé d'un nombre fixe de sociétés à grande, moyenne et petite capitalisation provenant de 17 pays d'Europe : l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, la Pologne, le Portugal, l'Espagne, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni. Le Fonds faisant l'objet d'une gestion active, sa pondération sectorielle peut s'éloigner de celle de l'indice STOXX. Par ailleurs, cet indice ne tient compte d'aucuns frais de gestion, de fonctionnement, ni de courtage, alors que le rendement du Fonds est présenté après déduction de ces frais. Les rendements passés ne sont pas nécessairement une indication des rendements futurs du FNB. Les renseignements présentés sont fondés sur la valeur liquidative par part et supposent que les distributions réalisées par le FNB sur ses parts au cours de la période indiquée ont été réinvesties à la valeur liquidative par part pour acquérir des parts additionnelles du FNB.

(2) Date de création le 21 juillet 2017.

Le présent document est uniquement un document d'information et ne constitue ni une offre de vente ni un appel à acheter les titres dont il y est question. Les opinions formulées ici n'engagent que Brompton Funds Limited (« BFL ») et peuvent être modifiées sans préavis. BFL s'efforce de s'assurer que les données viennent de sources fiables et précises. Cependant, BFL ne reconnaît aucune responsabilité en cas de perte ou de dommages, directs ou indirects, découlant de l'utilisation de ces données. BFL n'est nullement obligée de tenir à jour les renseignements fournis dans le présent document. Ces renseignements ne dispensent pas leur utilisateur de faire preuve de discernement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir.

Les fonds de placement négociables en bourse peuvent être assujettis à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et des dépenses. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement totaux composés annuels historiques, compte tenu des fluctuations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte des commissions d'achat et de rachat, des frais de distribution ni des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payables par un porteur, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les fonds de placement négociables en bourse ne sont pas garantis, leur valeur change souvent et leur rendement passé peut ne pas se répéter.

L'information contenue dans ce document a été publiée à un moment précis. Lors de sa publication, il est considéré comme exact et fiable, cependant, nous ne pouvons pas garantir qu'il est complet ou à jour à tout moment. Certains des énoncés du présent document constituent des énoncés prospectifs au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs peuvent porter sur les questions abordées dans le document et sur d'autres questions traitées dans les documents publics concernant le FNB, sur les perspectives du FNB et sur les événements ou résultats attendus, y compris sur le rendement financier futur du FNB. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent parfois à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « prévoir », « planifier », « s'attendre à », « croire », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer » ou d'autres expressions similaires décrivant des questions qui ne sont pas des faits avérés. Les résultats réels peuvent différer des énoncés prospectifs. Les investisseurs ne devraient pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont présentées à la date du présent document, et nous ne nous engageons aucunement à les mettre à jour ou à les réviser en fonction de nouveaux faits ou de nouvelles circonstances.